



Pour publication immédiate : 11/4/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA RÉCUPÉRATION DE PLUS DE 25 MILLIONS DE DOLLARS EN SALAIRES VOLÉS AU COURS DES 10 PREMIERS MOIS DE 2015

Le montant est en bonne voie pour dépasser le record de fonds reversés aux travailleurs

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'au cours des 10 premiers mois de l'année 2015, l'État de New York a recouvert et reversé 25,1 millions de dollars à environ 22 600 travailleurs n'ayant pas été payés à l'origine le salaire minimum adéquat, leurs heures supplémentaires ou leurs avantages sociaux. Au vu de ce montant, l'État est en voie de dépasser le record de 30,2 millions de dollars reversés à 27 000 travailleurs en 2014.

« New York applique une tolérance zéro en termes d'exploitation des travailleurs et envers ceux qui cherchent à ne pas payer honnêtement une journée de travail honnête, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. Nous continuerons à vigoureusement réprimer les employeurs peu scrupuleux qui ignorent la loi et à assurer que les employés reçoivent le salaire qui leur est dû. »

Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le Gouverneur Cuomo a fait de la lutte contre l'exploitation des travailleurs une des grandes priorités à New York. Durant cette période, la Division de la protection des travailleurs du Département du Travail de New York a traité les enquêtes de vol de salaires plus rapidement que jamais auparavant, permettant ainsi aux travailleurs de recevoir l'argent qui leur est dû plus vite. Plus de 80 % de toutes les enquêtes sont maintenant clôturées en moins de six mois.

Retrouvez ci-dessous une répartition par région des 25,1 millions de dollars restitués :

Janvier 2015 – Octobre 2015

Région	Montant versé	Personnes payées
--------	---------------	------------------

*Les 1,48 millions de dollars restants sont reversés via des enquêtes à l'échelle de l'État qui couvrent plusieurs régions.

Roberta Reardon, Commissaire d'État au Travail par intérim, a déclaré : « Le Département du Travail de New York s'engage à protéger les travailleurs. Aucun vol salarial, quel que soit le montant, n'est acceptable et j'appelle tous les travailleurs qui en sont victimes à se manifester et à déposer une plainte auprès du Département. »

Le Gouverneur Cuomo a également créé un Groupe de travail visant à combattre l'exploitation des travailleurs afin de traiter les abus dont les travailleurs sont victimes, y compris le vol de salaire, le trafic d'êtres humains, les conditions de travail dangereuses ou insalubres, les horaires irréguliers ou non programmés et les déductions illégales pour les fournitures, la formation ou les uniformes.

Le groupe de travail, le premier de ce type dans l'État, est constitué de 10 agences d'État et concentrera ses efforts sur les industries présentant le taux de non-respect le plus élevé de la part des employeurs ou celles où les travailleurs sont le moins susceptibles de se manifester par crainte de représailles. Le mois dernier, l'État a annoncé la création d'une nouvelle Unité anti-représailles et d'une Unité de médiation afin de donner aux travailleurs le courage de déposer leur plainte en matière de vol de salaire ou concernant d'autres infractions et afin d'accélérer la résolution des enquêtes. Le Groupe de travail a eu sa première réunion en octobre et en organisera d'autres d'ici la fin de l'année avant de faire ses recommandations.

Toute personne ayant des questions concernant le salaire minimum ou désirant déposer une plainte au sujet d'un soupçon d'abus des travailleurs est priée d'appeler la ligne d'assistance du Groupe de travail au 888-469-7365.

Pour plus de renseignements sur la récupération des salaires volés dans l'État de New York, consultez le site www.labor.ny.gov/wagetheft.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418